

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 10 février 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2051-20110215

QUÉBEC

Séance du jeudi 10 février 2011

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 10 février 2011)

Membres présents :

M. Carrière (Chapleau)
M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)
M^{me} Malavoy (Taillon)
M. Morin (Montmagny-L'Islet)
M. Tremblay (Masson)
M. Villeneuve (Berthier)

Autre député présent :

M. Vallières (Richmond), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 55, M. Vallières (Richmond) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. Tremblay (Masson) propose :

QUE M^{me} Malavoy (Taillon) soit élue présidente de la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M^{me} Malavoy (Taillon) élue présidente de la Commission de l'aménagement du territoire.

M. le président cède le siège à la présidente de la Commission.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

M. Carrière (Chapleau) propose :

QUE M. Morin (Montmagny-L'Islet) soit élu vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M^{me} la présidente déclare M. Morin (Montmagny-L'Islet) élu vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire.

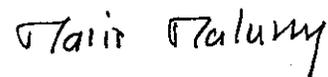
À 11 h 58, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,



Louissette Cameron

La présidente de la Commission,



Marie Malavoy

LC/mg

Québec, le 10 février 2011